Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 667

Artikel: Règlements de comptes : coûts de la santé : le temps des anathèmes

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Coûts de la santé: le temps des anathèmes

Santé: les fronts se durcissent et les coutures du système helvétique craquent. Aujourd'hui, ce sont les relations entre les caisses-maladie et les médecins (en Suisse romande, dans quatre cantons sur six, les conventions tarifaires entre médecins et caisses n'ont pas encore été adoptées, faute d'accord satisfaisant) qui sont le symptôme le plus visible du malaise profond engendré par une explosion des coûts, aux conséquences prévisibles (combien de fois, sous la conduite de Pierre Gilliand, les avons-nous abordées dans ces colonnes?) mais trop longtemps ignorées. Le plus inquiétant, dans l'évolution actuelle, c'est que les conflits ne débouchent pas encore sur une révision fondamentale des objectifs, et par exemple sur la détermination des économies véritables et indispensables avec le calendrier de mise en œuvre qui s'impose: à travers les affrontements et la définition bruyante des res-

DOMAINE PUBLIC

A votre disposition...

A l'appui des textes publiés, nous nous efforcons de donner systématiquement les références précises de nos sources, par honnêteté d'abord mais aussi pour aider ceux de nos lecteurs qui voudraient compléter leur information. De la même façon, et pour les mêmes raisons, nous nous reportons souvent à des numéros passés de «Domaine Public» où le sujet en question avait déjà été abordé: si l'un de ces numéros-là vous manquait, n'hésitez pas à nous le demander; nous puiserons dans nos «stocks» pour vous donner satisfaction, ou au moins nous vous ferions tenir une photocopie de l'article recherché.

PS. DP 666, «Encyclopédie vaudoise, Les âges de la vie»: à la place de ce curieux rapport «Schuchler» sur le logement au début de ce siècle, il fallait lire, bien sûr, rapport Schnetzler! Toutes nos excuses.

ponsabilités prévaut encore la défense d'intérêts corporatistes qui a mené à la situation actuelle. C'est au point qu'il faut craindre que les grands déballages, les mises en accusation, les désignations de boucs émissaires ne rendent plus difficile encore la transmission d'un constat clair à la grande masse des assurés et des consommateurs de la médecine de qui dépend en définitive, il ne faut

Et pourtant, certains chiffres parlent d'euxmêmes. Voyez par exemple le bilan mis à jour au début 1983 par le Concordat des caisses-maladie suisses au chapitre des frais hospitaliers, dont on sait de quel poids ils pèsent sur les dépenses de santé.

pas le cacher, la réussite de toutes les initiatives qui

pourraient être finalement prises.

Pour l'ensemble de la Suisse, ce ne sont pas moins de seize cantons qui seront confrontés en 1983 à des hausses tarifaires dans les hôpitaux (AI, AR, BE, BS, GE, GL, LU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, ZG), dans sept cantons les taxes resteront les mêmes qu'en 1982 (AG, BL, GR, JU, OW, UR, ZH) et dans trois cantons il n'y avait pas de chiffres disponibles (FR, TI, VS).

Et puisque nous y sommes, allons-y de quelques détails! Dans le tableau ci-dessous, les taxes mentionnées sont celles des forfaits complets valables dès le 1^{er} janvier 1983 pour les habitants du canton considéré, en division commune. L'évolution 1980-1983 se passe de commentaires. Les cantons romands (pas de donnée pour cette année pour Fribourg et le Valais):

Canton	Hôpital	1980	1981	1982	1983
FR	Fribourg	150.—	150.—	165.—	
GE	Hôpital cantonal Hôpital de gériatrie Clinique psychiatrique	90.— 80.— 90.—	95.— 85.— 95.—	100.— 90.— 100.—	125.— 115.— 115.—
JU	Delémont, Porrentruy Saignelégier	131.— 74.—	150.— 1.7 85.— 1.7	173/175 107.—	173/175 107.—
NE	Hôpitaux généraux Cliniques psychiatriques	117.— (1.11) 57.—	126.— (1.11) 57.—	136.— (1.11) 67.— (1.11)	
VD	Hôpitaux généraux Cliniques psychiatriques	174.— 103.—	188.— 111.—	206.— 122.—	233.— 138.—
VS	Brigue Martigny Monthey Sierre Sion (Hôpital régional) Sion (clinique) Viège Clinique psych. Monthey	183.— 155.— 155.— 175.— 212.— 172.— 130.—	183.— 181.— 170.— 210.— 217.— 172.— 150.— 80.—	210.— 199.— 200.— 235.— 235.— 192.— 177.— 94.—	-;- -;- -;- -;- -;-